

## Covid-19

# Fermeture exceptionnelle des services d'accueil de l'unité départementale de l'Isère – DIRECCTE de Grenoble et des sites détachés de Bourgoin-Jallieu et de Vienne

Compte-tenu de la situation sanitaire en France et des mesures prises par le gouvernement aux fins de lutter contre le coronavirus Covid-19, les accueils du public de l'unité départementale de l'Isère – Direccte de Grenoble et des sites détachés de Bourgoin-Jallieu et de Vienne sont fermés à compter du lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

**Pour contacter le service renseignement législation droit du travail**, par :

- téléphone : au numéro unique 08 06 000 126 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- mail : sur le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/isere> et en cliquant sur



**Pour contacter le service activité partielle** (chômage partiel) :

- consulter le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Coronavirus-et-entreprises-mesures-de-soutien-aux-entreprises-et-aux-salaries>
- poser vos questions par mail [ara-ud38.mutations-economiques@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud38.mutations-economiques@direccte.gouv.fr). Pensez à laisser vos coordonnées téléphoniques. Vous serez rappelé si nécessaire en fonction de votre demande.

**Pour contacter le service main d'œuvre étrangère** par :

- mail : [ara-ud38.moe@direccte.gouv.fr](mailto:ara-ud38.moe@direccte.gouv.fr)
- téléphone : 04 56 58 38 04, le lundi, mardi, jeudi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ; le vendredi de 9h à 11h30

**Pour contacter l'inspection du travail** et connaître les coordonnées de l'agent de contrôle compétent, consultez le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Annuaire-de-l-Inspection-du-travail>

**Pour répondre aux interrogations des salariés et des entreprises quant aux mesures de précautions et au droit du travail, consultez le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Coronavirus-et-entreprises-mesures-de-soutien-aux-entreprises-et-aux-salaries>**

Le standard téléphonique de l'UD 38-DIRECCTE : 04 56 58 38 38 reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h 30 et de 14h à 16h

Ces mesures prennent effet à compter du lundi 16 mars 2020, et sont maintenues pour une durée indéterminée.